



RANDONNÉE VAIRES OLYMPIQUE, NOISIEL, CHELLES.

Programmé le 14 février 2023 @ 8h15 - 17h00

Egalement programmée le vendredi 10 février 2023

Vaires olympique, Noisiel, Chelles

Au cours de la randonnée de 18 km, sans dénivelé important, il y aura :

- Visite des étangs et de la cité Meunier à Noisiel puis aperçu de la chocolaterie. Déambulation dans le parc de Noisiel et ses arbres remarquables.
- Flânerie le long de la Marne près des ruines romantiques du moulin de Chelles.
- Tour panoramique des installations olympiques d'aviron et d'eaux vives.

Repas : vers **12h 30** au restaurant **la Goujonette à Chelles.**

Menu : entrée, pièce du boucher pommes sautées **ou** poisson riz sauce du jour, fraiser ou gâteau 3 chocolats (kir, verre de vin ou soft compris) **café en sus.**

Prix : 23,50 € à régler lors de l'inscription par chèque à l'ordre de SLA

Rendez-vous : 8 h 15 au marché du Fort pour un départ à 8h30 au plus tard

Départ de la randonnée : vers 9h 15 au Parking du lac 77360 VAIRES

Coordonnée GPS : N48° 864015 - E 2° 637931

Covoiturage : 44 km A/R (10€ /voiture) à partager entre tous les occupants du véhicule. Pensez au chauffeur ! chaussures de rechange et sac plastique.

Itinéraire : Pour voir l'itinéraire sur Google maps cliquer [ici](#)

Rejoindre la N4 puis la Francilienne direction A4.

Vers Lognes **se placer dans l'avant-dernière file de gauche** sur la francilienne et suivre les panneaux Noisiel (dernier de la liste en bas en blanc) jusqu'à Noisiel.

Dans Noisiel sur la D 10P suivre « Vaires » puis « stade nautique, Chelles »

Sur la D 34, au rond-point après avoir traversé la Marne prendre la petite sortie (la quatrième) après celle de Chelles. Le parking est 100m après le portique en acier.

Indispensable : Chaussures de randonnée conseillées, le terrain pouvant être boueux par endroits. Bâtons de marche selon vos habitudes
Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques du jour.

Inscriptions : à partir du **27 Janvier** auprès des responsables

Au marché du Fort les vendredis : **André Marty (06 75 03 26 23)**

Au rocher les mardis : **Françoise Sagne (06 21 04 65 51)**

Avec règlement : par chèque de **23,50 €** libellé à l'ordre de SLA, au dos indiquer :

- la date choisie
- les numéros d'adhérents SLA correspondants
- le choix viande ou poisson

- et le nom du chauffeur pour le covoiturage.